

Marine Impériale

Conformément aux ordres de Monsieur le
C. Amiral, Chef Maritime, et aux prescriptions
contenues dans la Dépêche Ministérielle du 11 Août 1844.

Il est ordonné à Monsieur de Paula,
François de Paul, Manuel, Pierre, Joseph, Antoine, Robert, Capitaine de
frégate, de cesser à compter de ce jour, de présider la
commission ordinaire de recette et de visite près le
détail des approvisionnements, et d'embarquer au
choix, sur le Vaisseau l'Ulse, en qualité de
Commandant en second.

Le présent sera présenté à Monsieur le
Commissaire aux Recettes et Armements, et communiqué
à l'inspection.

Rochefort, le 6 Novembre 1844.

Le Major Général de la Marine,

Enregistré N° 315.

Le Chef du Secrétariat,

Manu



Paris

Nu & enregistré:

Le Commissaire aux Recettes,

Manu

Enregistré aux Armements

Le Commissaire aux Armements

Manu